Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 035-213503204-20261112-26_41-DE

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le douze novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Uniac, dûment convoqué, s'est réuni en salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé LESNÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de convocation : 05/11/2026
Date d'affichage de la convocation : 05/11/2026

Présents : Hervé LESNÉ, Laëtitia MAZURE, Pierre VITRE, Aurélie BEAUTRAIS, Christelle LAMOUR, Jérôme LE MASSON, Cédric GRASLAND, Florie TOXE, Jean-François DELYS, Morgane GERARD, Aurélie GERARD, Karine PASSILLY, Lenaïg LE BAIL, Alexis BOUCHARD
Excusés : Marc DEBERLES (donne pouvoir à Aurélie BEAUTRAIS)
Président de séance : *Hervé LESNÉ*
Secrétaire de séance *: Morgane GERARD*

26.41 – FINANCES
Tarification des locations de la salle polyvalente

Monsieur le Maire propose les modifications des tarifs pour la location de la salle polyvalente, issues de la commission finances qui s'est réunie le 19/10/2026.

TARIFS ACTUELS :

Type de manifestation	Tarif voté
Réunion sans repas (gratuité pour les associations communales) ou ½ journée	100€
Vin d'honneur en semaine sans repas (gratuité pour les associations communales)	180€
Salle et cuisine **1 jour** (de 9h au lendemain 9h OU la veille à 19h au lendemain 19h)	380€
Salle et cuisine **2 jours** le week-end (du samedi 9h au lundi 9h OU du vendredi 19h au dimanche 19h)	600€
Salle et cuisine **2.5 jours** le week-end (du vendredi 19h au lundi 9h)	750€

TARIFS PROPOSÉS :

Type de manifestation	Tarif voté
Réunion sans repas (gratuité pour les associations communales) ou ½ journée	120€
Vin d'honneur en semaine sans repas (gratuité pour les associations communales)	200€
Salle et cuisine **1 jour** (de 9h au lendemain 9h OU la veille à 19h au lendemain 19h)	420€
Salle et cuisine **2 jours** le week-end (du samedi 9h au lundi 9h OU du vendredi 19h au dimanche 19h)	580€
Salle et cuisine **2.5 jours** le week-end (du vendredi 19h au lundi 9h)	750€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'adopter** les tarifs présentés.
- **Charge** Monsieur le Maire de réaliser les opérations comptables et administratives nécessaires.

Pour : 15 *Contre : 0* *Abstention : 0*

Le Maire, Hervé LESNÉ